

Entreprise - Formation

TECHNI DRONE s'associe avec Aeromapper et devient le 1er centre de formation indépendant à former au pilotage de drone en scénario S4¹ en France

TECHNI DRONE, leader français de la formation de télé-pilotes de drones civils, vient de signer un partenariat avec la société Aeromapper, spécialisée dans la conception et le développement d'aéronefs télé-pilotés étant notamment compatibles avec les critères du scénario S4, celui qui concerne le vol de drones sur très longues distances.

Ce partenariat marque une double nouveauté : c'est la première fois qu'un concepteur/développeur de drones dédiés au scénario S4 se rapproche d'un centre de formation et c'est également la première fois qu'un centre de formation indépendant réalise des formations dans le cadre du scénario S4 !

[Le scénario S4 : le télé-pilotage de drones civils « à haute valeur ajoutée »](#)

Le scénario S4 concerne le télé-pilotage d'un drone pesant moins de 2 Kg et pouvant évoluer hors de la vue du télé-pilote, sur de très longues distances.

La formation au scénario S4 est donc très exigeante, et est ouverte à toutes les personnes possédant les prérequis définis par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ; à savoir 100 heures en tant que commandant de bord sur avion, planeur ou hélicoptère.

L'entreprise TECHNI DRONE, leader des formations pour devenir télé-pilote professionnel de drones civils avec plus de 320 télé-pilotes formés depuis 2013, n'emploie que des moniteurs qui sont issus de l'aviation générale, avec une expérience de la formation aéronautique. C'est notamment pour cela qu'Aeromapper a choisi TECHNI DRONE comme 1er formateur en France sur le scénario S4.

RAPPEL : Les 4 scénarios de vol d'un drone

La Direction Générale de l'Aviation Civile a mis en place 4 scénarios de vol dans lesquels toutes les missions par drones civils s'inscrivent.

S1 : Vol à 150 m d'altitude maximum, à 100 m de distance maximum (vol à vue), avec un drone de 25 kg maximum, dans une zone non peuplée.

S2 : Vol à 50 m d'altitude maximum, à 1000 m de distance, avec un drone de 25 kg maximum, dans une zone non peuplée.

S3 : Vol à 150 m d'altitude maximum, à 100 m de distance maximum (vol à vue), avec un drone de 4 kg maximum, dans une zone peuplée ou en agglomération.

S4 : Vol à 150 m d'altitude maximum, avec une distance non limitée, avec un drone de 2 kg maximum, dans une zone non peuplée.

¹ Scénario S4 : Télé-pilotage d'un drone pesant moins de 2 kg, pouvant évoluer hors de la vue du télé-pilote, sur de très longues distances.

Les formations au scénario S4 chez TECHNIDRONE : pourquoi, et comment ?

La formation dispensée par TECHNIDRONE avec un instructeur qualifié S4 se déroule sur 10 jours ouvrés, mêlant théorie spécifique à ce scénario particulier, et pratique.

La première session de formation au scénario S4 aura lieu sur l'un des deux sites de formation de TECHNIDRONE : celui de Baix, en Ardèche (l'autre étant implanté à Pornic en Loire-Atlantique), du 15 au 26 juin 2015. Cette première session permettra aux stagiaires satisfaisant aux tests théoriques et pratiques mis en place, de recevoir une Déclaration de Niveau de Compétence pour le scénario S4, valable pour le pilotage du drone AVEM d'Aeromapper ainsi que pour tous les autres vecteurs, d'autres constructeurs, homologués pour le Scénario S4.

Les stagiaires qui sortent de cette formation pourront ensuite exploiter le drone AVEM afin d'effectuer des missions pour les domaines de la cartographie ou de la viticulture, mais aussi pour toutes les applications nécessitant de relever des données sur de longues distances ou de grandes surfaces.

Ce partenariat donnera lieu dans les prochains mois à l'ouverture d'autres types de formations, toujours pour enrichir l'offre de formations disponibles chez TECHNIDRONE.

À propos d'Aeromapper :

Aeromapper est une société de développement de drones dédiés aux relevés cartographiques et topographiques sur des surfaces étendues. Suivi des réseaux, génération de modèles de terrain, aide à l'implantation d'infrastructures, analyse agricole sont quelques exemples des applications proposées par l'AVEM d'Aeromapper. Certifié S4, doté d'un capteur d'imagerie leader sur le marché des drones et d'une autonomie de plus d'une heure, il représente l'outil idéal pour effectuer des acquisitions d'imagerie industrielle répondant aux plus hautes exigences du milieu.



Contacts presse : PLUS2SENS – www.plus2sens.com
Catherine Berger-Chavant / Camille Martins
catherine@plus2sens.com - camille@plus2sens.com
04 37 24 02 58